

EDUCATEUR FEDERAL 2 EPEE/FLEURET/SABRE

Leçon de placement, de maîtrise technique, mécanique et d'apprentissage

MODULE 7 : LECONS DONNEES

Épreuve Module 7A : Leçon donnée à un élève

- Une leçon individuelle donnée – Sujet ouvert ou fermé tiré au sort – Préparation écrite 30' – Passage entre 15' et 20' – Entretien 10'

Épreuve Module 7B :

- Évaluation par le tuteur de minimum 10 heures en leçon individuelle donnée au sein de la structure

MODULE 8 : LECON PRISE

Épreuve Module 8A :

- Une leçon individuelle prise – Passage entre 15' et 20'

MODULE 9 : ANALYSE DE PHRASES D'ARMES A UNE ARME CONVENTIONNELLE ET INITIATION A L'OBSERVATION VIDEO A L'ARME PASSEE

Épreuve Module 9A :

- A partir de vidéos, analyse d'au moins 20 phrases d'armes – QCM ou autres formats – Acquis à partir de 15/20 – Les titulaires de l'arbitrage régional à une arme conventionnelle sont dispensés de cette épreuve.

Épreuve Module 9B :

- Initiation à l'observation vidéo – Acquisition d'une méthodologie d'observation sur un match court permettant une observation technique afin d'identifier les points faibles et forts du tireur. Maximum 20' d'épreuve.

Consignes :

- Être âgée de 18 ans pour passer l'examen.
- Être titulaire de l'éducateur 1 dans l'arme passée.
- Avoir fait minimum 30 heures de formation en stage national.
- Avoir fait minimum 10 heures de leçons individuelles en club.
- Certification nationale.
- Les épreuves acquises (saison N) sont valables uniquement la saison suivante (saison N+1). En cas d'échec à la certification à la saison N+1, le candidat devra repasser l'ensemble des épreuves du diplôme.